

PERIMETRE DU QUARTIER

Aisne (02)

Commune : **Saint-Quentin.**

Z.R.U. : **Le Vermandois : Vermand, Fayet, Artois, Champagne.**

2202150

n° d'ordre : 8

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

- Limite communale jusqu'à la RN 29
- RN 29 route d'Amiens jusqu'à la rue Alexandre Dumas
- Rue Alexandre Dumas jusqu'à la rue Emile et Raymond Pierret
- Rue Emile et Raymond Pierret jusqu'à la rue de la Chaussée Romaine
- Rue de la Chaussée Romaine jusqu'à la rue Grieg
- Rue Grieg (ensemble des parcelles situées de chaque côté de la rue) et parcelle section CX 120 (incluse) jusqu'à l'emprise voie de chemin de fer (parcelle section CX 121 sur 50 mètres)
- Emprise de chemin de fer jusqu'à la rue Rossini
- Rue Rossini jusqu'au terrain de football (parcelles CX 182 à 188 incluses) puis rue Jean Baptiste Langrand jusqu'à la rue d'Aboukir
- Rue d'Aboukir jusqu'à la rue de Douchy
- Rue de Douchy jusqu'à la rue Alexandre Dumas
- Rue Alexandre Dumas jusqu'au boulevard de Verdun
- Boulevard de Verdun jusqu'au boulevard Henri Martin
- Boulevard Henri Martin (ensemble des parcelles de chaque côté de la rue) jusqu'à la rue Chantrelle
- Rue Chantrelle (ensemble des parcelles situées de chaque côté de la rue) jusqu'à la rue Longueville
- Rue Longueville jusqu'à la Place Longueville
- Place Longueville jusqu'au boulevard Richelieu
- Boulevard Richelieu (ensemble des parcelles situées de chaque côté de la rue) jusqu'à la place Crommelin
- Place Crommelin jusqu'à la rue J. F. Kennedy
- Rue J. F. Kennedy (ensemble des parcelles situées de chaque côté de la rue) jusqu'au chemin de la Vallée Ducastelle
- Chemin de la Vallée Ducastelle jusqu'à la rue des anciens Combattants d'Afrique du Nord
- Rue des anciens Combattants d'Afrique du Nord jusqu'à la RN 44
- RN 44 - Route de Cambrai jusqu'au chemin de Cépy
- Chemin de Cépy jusqu'à la rue Henriette Cabot
- Rue Henriette Cabot jusqu'à l'avenue Michel de l'Hospital
- Avenue Michel de l'Hospital jusqu'à la rue de Fayet
- Rue de Fayet jusqu'à la limite communale
- (limite communale)